

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 septembre 2013

Présents : M. Bielz, Boumard, Khan, Théberge, Trapeau, Sauvé.

Mmes. Anders, Cargnello, de Courville Nicol, Garrec, Marcil, Young, Briat.

Excusée : Mme Sylvie-Michèle Racicot

Absent : M. Debanné,

Invité : M. Chambrial

Monsieur Khan souhaite la bienvenue à Madame Briat, nouveau Conseiller culturel, près l'Ambassade de France, qui se présente auprès des membres du conseil et évoque son parcours professionnel.

1/ Adoption de l'ordre du jour

Proposition de Mme de Courville Nicol, appuyée par M. Sauvé: « *Que l'ordre du jour soit adopté.* »

Proposition adoptée à l'unanimité.

2/ Adoption des P.V des 26 juin 2013, 28 août 2013, du 18 décembre 2012, et de l'AGA de novembre 2012

Proposition de M. Trapeau, appuyée par Mme Anders: « *Que le conseil adopte le procès-verbal du 26 juin 2013, tel qu'amendé.* »

Proposition adoptée à l'unanimité.

Proposition de Mme Anders, appuyée par Mme de Courville Nicol : « *Que le conseil adopte le procès-verbal du 28 août 2012, tel qu'amendé.* »

Proposition adoptée à l'unanimité moins une abstention (M. Sauvé, absent ce jour là)

Le PV du mois de décembre sera adopté par courriel, après sa diffusion par le secrétaire.

Quant au procès-verbal de l'AGA de 2012, il sera proposé aux administrateurs par l'exécutif, si Mme Racicot n'est pas en mesure de nous le faire parvenir à temps.

3/ Rapport du président

Rien à signaler

4/ Rapport du Proviseur

Mme Garrec souligne que la rentrée s'est effectuée sous des auspices dramatiques, à la suite du décès de Pierre Sollier, professeur au primaire.

Point sur la rentrée scolaire : À l'heure actuelle, la barre des 1000 élèves (1014 inscrits actuellement) a été franchie. Mme le Proviseur reconnaît cependant que certaines classes sont très chargées.

Il y a 479 élèves au primaire, et 535 au secondaire (dont 232 au second cycle).

Mme Gouadec a assuré le remplacement du collègue disparu, dans l'attente de son remplacement définitif par une titulaire de l'Éducation Nationale, en contrat local (en attente de son permis de travail).

Le poste de résident laissé vacant par le décès de M. Sollier sera pourvu à l'issue de la CCPLA de novembre. L'enseignante titulaire du MEN recrutée en contrat local pour la rentrée 2013 devient prioritaire sur ce poste.

M. Khan intervient pour féliciter, au nom du Conseil, Mme Garrec et son équipe, pour l'efficacité avec laquelle ils ont su gérer une rentrée particulièrement difficile.

Il est à noter que 17 familles sont venues à une première journée « portes ouvertes ».

Mme le Proviseur présente alors la proposition qui a été faite par la société Ottawa Footy 7 de construire un terrain synthétique de soccer sur le site du lycée au coût de 1 300 000 \$, pris en charge par la société.

Une rencontre a déjà eu lieu pour envisager un éventuel partenariat, et d'ici fin novembre, la société viendra faire une présentation du projet au CA.

Si le projet devait aboutir, la construction commencerait mi-juin et durerait 8 semaines environ.

M. Bielz intervient en précisant un aspect contraignant de la loi ontarienne lorsqu'il s'agit d'effectuer le creusement d'un terrain et la mise en place d'un éclairage.

M. Chambrial précise que la société est au courant du fait qu'elle ne peut engager de travaux qu'après une étude des sols et est également prévenue qu'elle devra elle-même régler les problèmes d'éclairage avec le voisinage.

Il est alors demandé au personnel de quitter la séance, pour conflit d'intérêts dans le point qui va être débattu par la suite.

Proposition de Mme de Courville Nicol, appuyée par M. Bielz : « *Que, sur recommandation du Proviseur et du Directeur des opérations, un poste d'agent d'entretien soit créé-grille A1* ».

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents lors de ce vote.

5/ Rapport du trésorier

M. Théberge annonce que les vérificateurs seront au lycée le 8 octobre.

Présentation du budget par M. Théberge.

- Le budget est basé sur 1000 élèves.
- Les salaires pour le professeur d'anglais et le professeur de soutien sont inclus.
- L'amortissement est ajouté au budget.
- Le budget inclut une étude de réserve (1% du budget)

M. Chambrial ajoute qu'il faudrait essayer de développer le service de transport scolaire. Une étude a été demandée au transporteur pour ouvrir une 2^e ligne de bus. Le coût en serait couvert par les recettes.

Le budget des sorties pédagogiques a été augmenté puisque le nombre d'élèves a augmenté.

Le projet iPad a été intégré au budget.

Les crédits pédagogiques ont été maintenus au même niveau ainsi que le budget photocopie.

Un système permet dorénavant de facturer aux élèves les photocopies qu'ils font dans l'école.

Le budget administratif a été maintenu. Les charges de 6% dues à l'AEFE vont représenter une augmentation en termes de somme à payer car le nombre d'élèves a sensiblement augmenté.

Le budget réception a été revu à la hausse.

Les amortissements des immobilisations sont intégrés dans le budget.

En réponse à une question d'un administrateur, il est précisé que le contentieux avec la société Daoust est réglé depuis le mois d'août. Tout a été soldé.

Les charges afférant au personnel ont tenu compte des deux conventions collectives. Un ajustement a été fait à la rentrée avec la création du poste de soutien au primaire, du poste de professeur d'anglais et du poste de remplaçant en arts plastiques.

Proposition de M. Théberge, appuyée par M. Sauvé. « *Que le conseil adopte le budget 2013 - 2014 tel que présenté* ».

Proposition adoptée à l'unanimité.

M. Théberge, appuyé par le Conseil d'administration, tient à féliciter M. Chambrial pour la qualité de son travail dans l'élaboration du budget.

6/ Point sur la Fondation

Au courant de l'été, la Fondation a versé une somme de 2000 \$ pour la structure de jeux dans la cour de récréation du primaire.

Le conseil d'administration de la Fondation se penche sur la reconduction de la bourse Meritas, attribuée pour la première fois au printemps dernier, et la création de bourses supplémentaires pour les élèves.

La vente de vêtements arborant le logo du lycée et développant le sentiment d'appartenance a été lancée et a obtenu un vif succès.

Dans ses projets, la Fondation annonce la présentation du spectacle « Histoires de visages » de Horta Van Hoya programmé pour le 7 novembre. Mme Garrec souligne à ce propos que la scène de l'auditorium manque cruellement de rideaux.

Le lancement de la campagne Centraide est imminent. Un communiqué à la communauté claudélienne sera envoyé à nouveau cette année pour rappeler qu'il est possible de désigner une partie ou l'intégralité d'un don au bénéfice de la Fondation.

Mme de Courville Nicol termine son intervention en annonçant que des pourparlers sont engagés pour reconduire la présentation d'une soirée de « reconnaissance » à l'égard de membres du personnel ayant pris leur retraite cette année, après une durée de service de 10 ans ou plus au Lycée Claudel, ainsi qu'il l'avait été fait pour souligner le départ de Mme Gouadec l'an dernier.

7/ Questions diverses

Madame Garrec propose aux administrateurs de réfléchir à la participation au conseil en tant qu'invités, du Proviseur adjoint et du Directeur du primaire.

8/ Fin de la séance

Proposition de M Bielz, appuyée par Mme de Courville Nicol : « *Que le conseil décide de la levée de la séance à 22h20.* »

Proposition adoptée à l'unanimité.



M. Khan, président



M. Boumard, secrétaire